



33570

Envoyé en préfecture le 24/06/2020

Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-213303860-20200618-2020_06_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt

Le dix-huit juin à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 12/06/2020

Date d'affichage : 12/06/2020

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, BLONDET Nicolas, PIMBERT Éric, BORDENEUVE Virgil.

Absent :

Excusé : M. DELPY Fabien (a donné pouvoir à M. DUGRAND Patrick)

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Absent : 0

Excusé : 01

N°2020-06-03

OBJET : DELEGUES SYNDICAT DES EAUX ET RIVIERES DES COTEAUX DE DORDOGNE (SYER)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner les délégués qui siègeront au sein du Syndicat des Eaux et Rivières des Coteaux de Dordogne.

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaire : M. Fabien DELPY

Suppléant : M. Nicolas BLONDET

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

Pascal AMOREAU

